

## Contrat de location

# JURALOC

Preneur de location

Nom		
Prénom		Nouvelle adresse
Rue / No		
NPA / localité		
No téléphone		

Forfait choisit  100.- demi-journée 50 kms  180.- journée 100 kms

Véhicule

JU \_\_\_\_\_ Type \_\_\_\_\_

Kms

Date du départ : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Date du retour prévu : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Date du retour effective : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Kms effectués

Surplus de Kms

A 0.70 CTS

Diesel (L)

A 2 frs

**TOTAL**

### CONDITIONS

Location à la demi-journée uniquement possible du lundi au vendredi.

Pour les locations du samedi, les véhicules doivent être de retour à 20 h00 au plus tard.

Une caution de **400 frs minimum (selon la durée et les km)** est exigée à la réservation du véhicule, le solde vous sera restitué au retour du véhicule de location.

Tout solde de location doit être payé comptant au retour du véhicule.

Au départ du véhicule le plein de carburant est fait, et il doit être restitué avec le plein.

Un forfait de 150 frs sera prélevé si le plein de carburant n'a pas été effectué.

Un forfait de 50 frs sera prélevé si le véhicule est rendu sale.

En cas de dégâts ou d'accident avec le véhicule de location, **une franchise CASCO de 1'000 frs, et 500 frs en RC ainsi que l'augmentation de prime d'assurance sera encaissé au comptant au près du preneur du contrat de location.**

Au cas où les frais de réparation seraient inférieurs à la franchise d'assurance, ils seront facturés au client.

Demi-journée 7h30-12h00 / 13h30-18h00. Un montant de 20frs/heure de retard sera facturé.

Signature du preneur de location : \_\_\_\_\_

**3 mois après la signature du contrat de location,  
aucune réclamation et restitution de la caution ne sera  
acceptée**